esb.
Jean le Guen et Françoise Le Meur.

Le onzieme de Fev.r an mille sept cent quarente, je soussigné R.d, ai solemnellem.t marié par paroles de present Jean le Guen, fils feu Toussaint, et Marguerite le Barbu, sa veuve, ses pere et mere, d'une part: et Francoise le Meur, fille de Jacques le Meur et de Marguerite le Floch, son epouse, ses pere et mere, d'autre part: après avoir pris leur consentement mutuel, et ne s'etant trouvé aucune opposion sur les proclamaions des bans de leur future mariage, faites au prône de nos grandes messes sçavoir le dimanche vingt quatrieme jour de Janvier dernier le dimanche immediatement suivant, et enfin le second jour du present mois: et ensuite leurs ai donné la benediction nuptiale selon la forme, prescrite par l'eglise. Le tout en presence d'icelle le Floch, et des soussignants, les parents de cette paroisse, fors mobuchon, qui demeure dans celle de Gouselin. Jan Seguen

guillaume mobuchon Joseph Seguen

Guillaume le Guen

R. le Goaster. R.d

Informations liées à l'image.

Cote :	5 Mi 253
Lieu :	Lannebert
Période :	1731 - 1746

Commentaire.

Mariage de Jean LE GUEN et de Françoise LE MEUR le 11 février 1740 à Lannebert
AD22, Lannebert BMS 1731-1746, vue 98/183

Propriété du Conseil général des Côtes-d'Armor. Reproduction strictement réservée à l'usage privé du copiste et non destinée à une utilisation collective. Pour tout autre usage, contacter le Conseil général des Côtes-d'Armor.